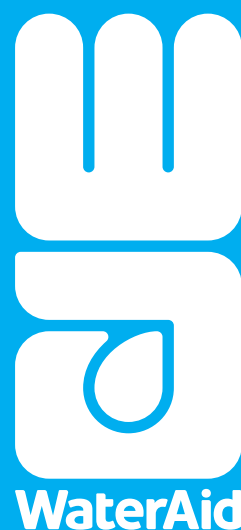


EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIÈNE :

**Une mesure d'adaptation
au changement climatique
qui reste méconnue**

Document de lobbying

Septembre 2022



Il faut agir dès maintenant pour protéger les communautés vulnérables des effets du changement climatique. Les progrès réalisés demeurent bien trop lents. Les mesures d'adaptation « quasi sans regret » proposées par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), comme les services d'eau, d'assainissement et d'hygiène (EAH) permettront aux communautés vulnérables de devenir plus résilientes. Les services EAH atténueront la vulnérabilité aux effets climatiques et contribueront à réduire les inégalités liées au genre, à l'éducation, à la prospérité et à la santé, autant d'éléments nécessaires à la résilience des communautés ou des individus. Ces mesures d'adaptation nécessitent des financements qui sont, jusqu'à maintenant et pour tous les pays, insuffisants.

Pourquoi la fourniture de services EAH représente-t-elle une action d'adaptation essentielle ?

- Le GIEC considère la mise en place de services d'eau et d'assainissement comme l'une des mesures « quasi sans regret » les plus efficaces pour réduire la vulnérabilité climatique à court terme¹.
- Des services EAH, durables et adaptés à tous, contribueront à réduire les inégalités tout en étant d'un accès universel. Cependant, le changement climatique complexifie la situation.
- Les services EAH permettront de renforcer la résilience face au changement climatique, en particulier pour les communautés qui n'ont pas encore accès à ces services ou pour celles dont les ressources en eau sont fragiles et souvent insuffisantes en cas de sécheresse, d'inondations ou de conditions météorologiques extrêmes.

Que faire pour que les mesures climatiques EAH soient durables et résilientes ?

- Il existe une grande diversité d'acteurs qui collaborent à la création et au maintien d'un « système » EAH robuste. Tous sont utiles, qu'il s'agisse d'institutions, de gouvernements ou de communautés dotés de plans proactifs, de systèmes d'alerte précoce et ayant aisément accès aux financements adéquats pour faire face aux réparations, à la restauration ou au remplacement des équipements lorsque cela s'avère nécessaire.
- Mise en avant des informations et de la participation des communautés locales, en particulier des groupes marginalisés, comme les femmes et les personnes handicapées, lesquelles, peuvent faire part des besoins compte tenu de leur expérience, ainsi que de leur connaissance fine de la géographie et des

conditions climatiques locales, et peuvent mener le changement sur le terrain, c'est-à-dire s'associer à des mesures d'adaptation pilotées localement.

- Augmentation du financement public alloué à la lutte contre le changement climatique pour accélérer la mise en œuvre des mesures d'adaptation.

Adaptation

Les communautés vulnérables ont besoin de mesures d'adaptation qui améliorent immédiatement les choses. Depuis 2014, le GIEC n'a cessé de confirmer que la mise en place de services d'eau et d'assainissement constitue l'une des mesures les plus efficaces pour atténuer la vulnérabilité climatique à court terme. En outre, le GIEC a souligné dans son dernier rapport¹ que les services EAH représentaient une mesure d'adaptation « quasi sans regret ».

Ces mesures d'adaptation sont nécessaires, car le changement climatique exacerbe les inégalités en fragilisant les groupes marginalisés. Le risque climatique résulte de la combinaison d'un aléa climatique avec certaines vulnérabilités qu'additionne un individu ou une communauté, par exemple, des vulnérabilités liées au genre, au revenu, à la santé ou encore au handicap. En l'absence d'eau potable, de toilettes décentes et d'une bonne hygiène, les communautés sont plus susceptibles de contracter des maladies liées aux effets climatiques, comme les épidémies de choléra. Les femmes et les filles sont plus souvent affectées par le changement climatique, car ce sont elles qui prennent soin des malades au sein des familles, en plus de fournir à celles-ci les produits de base, comme la nourriture ou l'eau.

La gestion efficace des services d'assainissement et d'approvisionnement en eau, ainsi que l'amélioration des pratiques d'hygiène, permettent de réduire la charge de morbidité et l'exposition aux maladies d'origine hydrique ou à celles dues au manque d'hygiène, qui, par ailleurs, devraient se multiplier en raison du changement climatique. Lorsque le risque de maladie est atténué, les populations sont en meilleure santé et plus à même d'affronter les effets du changement climatique.

À ce jour, la plupart des débats autour de l'EAH et de l'adaptation climatique ont surtout porté sur le renforcement de la résilience des services existants. Cependant, ces débats ne traitent pas la question pourtant simple qui consiste à comprendre dans quelle mesure les services EAH permettent aux communautés de mieux s'adapter au changement climatique. Accédant difficilement aux installations de base concernant l'eau, l'assainissement et l'hygiène, les habitants des zones rurales et des villes sont plus exposés et moins outillés pour faire face à la multiplication des sécheresses, des inondations, des maladies, des aléas météorologiques ou à l'élévation du niveau des mers.

À l'ère du changement climatique, le renforcement de la résilience devra prévaloir sur les clivages sectoriels traditionnels. Les différents secteurs sont interdépendants, par exemple, ceux de l'électricité et de l'agriculture dépendent tous deux de l'eau. Il convient donc de réfléchir à des systèmes couvrant plus de domaines. Il nous faut collaborer avec tous les secteurs et avec les gouvernements pour créer des solutions globales qui tiennent compte de l'ensemble des utilisateurs d'eau, y compris les ménages, les écoles et les établissements de santé. Dans une optique de renforcement de la résilience, les services EAH se révèlent plus efficaces lorsqu'ils sont connectés à d'autres systèmes liés et fonctionnent avec ces derniers pour réduire les vulnérabilités et améliorer les capacités de réaction.

Les systèmes EAH doivent être renforcés dans leur globalité afin de pouvoir proposer des services durables et adaptés au changement climatique à long terme. Il ne s'agit pas seulement de construire de nouvelles infrastructures ou d'utiliser une nouvelle technologie. Les services EAH résilients au changement climatique ne sont pas seulement capables de résister à un cyclone : ils font partie d'un système plus large qui soutient ces services afin qu'ils soient de nouveau opérationnels après un tel phénomène, et ce, aussi rapidement que possible. Pour que les services EAH soient durables, une forte volonté politique au niveau gouvernemental est nécessaire, ainsi que des institutions efficaces et responsables, un financement suffisant, des données fiables, des plans actualisés et des individus actifs et autonomes. Ces services doivent également répondre aux inégalités sociales et de genre profondément enracinées pour que les personnes qui en ont le plus besoin bénéficient d'équipements pérennes et fiables. Un système EAH robuste, proposant de tels services, sera préparé aux effets climatiques et pourra être restauré.

Finances

Les ripostes au changement climatique qui privilégient les mesures d'adaptation nécessitent davantage de financements, qu'ils soient publics ou privés. À ce jour, 95 % des financements climatiques, la totalité des financements privés et la plupart des fonds publics ont ciblé les mesures d'atténuation. Le Pacte de Glasgow pour le climat a montré qu'un équilibre entre le financement de l'adaptation et celui de l'atténuation était nécessaire. Les pays riches ont été appelés à au moins doubler d'ici 2025 le montant de leur financement public consacré à l'adaptation par rapport à 2019. Nous devons nous montrer plus ambitieux dès maintenant. Plus nous tergiversons, plus les mesures d'adaptation et d'atténuation seront coûteuses.

Alors que l'on attend des pays riches qu'ils respectent leur promesse de verser 100 milliards de dollars É.-U. supplémentaires par an pour aider les pays en développement dans leurs efforts d'adaptation et d'atténuation, lesquels débiteront dès 2023, il apparaît de toute évidence que ce montant sera insuffisant.

Lors de la COP26, dans le cadre du tout premier « Rapport d'évaluation des besoins », le coût de 78 contributions déterminées au niveau national (CDN) a été estimé à 5,9 billions de dollars É.-U., tandis que celui de 12 plans d'adaptation nationaux a été estimé à 135 milliards de dollars É.-U.². Pourtant, le financement annuel total de la lutte contre le changement climatique dans le monde n'a pas excédé 681 milliards de dollars É.-U.. Sur ce montant, seuls 12 milliards de dollars É.-U. ont été dédiés à l'adaptation liée à l'eau³.

Les effets du changement climatique se font ressentir dès maintenant. Il est crucial d'accorder la priorité aux mesures à court terme pour construire les capacités d'adaptation et renforcer la résilience. Pour être efficaces, ces mesures doivent prévoir l'accès aux services d'eau et d'assainissement⁴. Les financements doivent être disponibles dès maintenant pour que ces mesures à court terme puissent apporter des changements tangibles pour les communautés vulnérables.

Étude de cas : Papouasie-Nouvelle-Guinée

WaterAid Papouasie-Nouvelle-Guinée œuvre au renforcement de la résilience face au changement climatique par le biais de systèmes EAH durables et inclusifs. En partenariat avec le fonds Water For Women, WaterAid a collaboré avec l'autorité en charge du développement du district et d'autres partenaires locaux afin de mieux intégrer les questions liées aux services EAH aux plans concernés. Le système EAH dans sa globalité sera ainsi résilient au climat et inclusif, tout en portant une attention particulière aux besoins spécifiques liés au genre et au handicap. Women For Water et WaterAid se sont également associés pour réunir les acteurs des secteurs du climat et de l'EAH afin de renforcer la gestion des données et de développer des modèles de bilan hydrique à l'échelle du bassin d'alimentation dans l'optique d'une gestion des ressources en eau résiliente au climat. Enfin, WaterAid collabore avec le service de météorologie national de Papouasie-Nouvelle-Guinée pour établir des sources de données de base sur le climat afin de mieux comprendre les changements saisonniers et à long terme concernant les approvisionnements locaux en eau en s'appuyant sur des données à cette même échelle.

² CCNUCC (2021). *First report on the determination of the needs of developing country Parties related to implementing the Convention and the Paris Agreement*. Disponible à l'adresse suivante : unfccc.int/fr/node/307836 (consulté le 28 juillet 2022).

³ Calow R, Watson C, Mason N, Klanten B, Pickard S (2020). *Just add water: a landscape analysis of climate finance for water*. Disponible à l'adresse suivante : washmatters.wateraid.org/sites/g/files/jkxooof256/files/just-add-water-a-landscape-analysis-of-climate-finance-for-water.pdf (consulté le 28 juillet 2022).

⁴ GIEC (2014). *AR5 Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Partie A : Global and Sectoral Aspects*. pp. 1-32. Disponible à l'adresse suivante : ipcc.ch/report/ar5/wg2/ (consulté le 28 juillet 2022).

Caractère inclusif des solutions

Conjointement aux gouvernements et aux organisations non gouvernementales, nous avons signé les [*principes pour des mesures d'adaptation pilotée localement \(Principles for Locally Led Adaptation Action\)*](#)⁵ afin de garantir que les communautés locales perçoivent bien les fonds dédiés à l'adaptation. Ces principes visent à intégrer les mesures d'adaptation aux priorités locales tout en renforçant leur durabilité. Ils incitent à tenir compte de la perception des acteurs locaux et à favoriser l'appropriation de la planification et de la mise en œuvre par ces derniers. Ils reconnaissent l'aggravation des inégalités structurelles liées au changement climatique, ainsi que les travaux nécessaires pour les atténuer. Lorsque l'adaptation est pilotée par des acteurs locaux, un environnement favorable est créé. Un changement de paradigme voit le jour, où les communautés les plus marginalisées et les plus vulnérables au changement climatique peuvent intervenir dans la prise de décision, la planification et l'élaboration des interventions d'adaptation.

Nous nous appuyons sur notre solide expérience de collaboration avec les communautés pour créer collectivement des solutions durables et inclusives. Nous appliquons cette méthode de travail depuis des décennies et nous la désignons désormais par l'expression « adaptation pilotée localement ». Dans ce cadre, nous nous servons désormais de notre expérience pour veiller à ce que les projets EAH soutiennent la résilience des communautés face au changement climatique. Il convient ainsi d'analyser l'ensemble du système EAH, ainsi que l'intégration multisectorielle, tout en tenant compte des besoins des groupes marginalisés, comme les femmes et les personnes handicapées, pour mettre au point des solutions durables et adaptées.

Étude de cas : Sécurité de l'eau en Afrique de l'Ouest

Au cours des 11 dernières années, WaterAid a collaboré avec des communautés de l'Afrique de l'Ouest, en particulier au Burkina Faso, au Mali et au Niger, afin d'améliorer la sécurité de l'eau et tenir compte des risques climatiques. En adoptant l'approche « sécurisation des ressources en eau » (Securing Water Resources Approach, SWRA), les différentes communautés ont collaboré avec WaterAid pour appréhender l'eau de façon globale, dans tous les secteurs, et repérer les risques perçus liés à l'eau et au climat, surveiller les risques attendus et prendre les mesures nécessaires, le cas échéant. Ce travail a notamment consisté à garantir une allocation de l'eau aux femmes et aux filles pendant les périodes de pénurie et à concevoir des services polyvalents pour les ménages ou liés aux moyens de subsistance à petite échelle. Cette initiative pilotée localement permet aux communautés de s'adapter aux changements des conditions de vie de façon équitable, pour tous les utilisateurs d'eau, et de solliciter rapidement l'aide des gouvernements lorsque l'approvisionnement en eau est menacé.

Recommandations

Le monde ne peut plus attendre. Personne ne peut survivre longtemps sans eau potable, sans sanitaires décentes et sans une hygiène correcte. C'est pourquoi nous devons nous adapter pour réduire les effets du changement climatique dès maintenant. Les effets du changement climatique font tous les jours les gros titres des journaux, comme les récentes vagues de chaleur en Inde et au Pakistan. Il est de plus en plus évident que les personnes les plus touchées par le changement climatique sont souvent celles qui en sont le moins responsables. Les communautés les plus vulnérables méritent une aide financière pour renforcer leur résilience et vivre en bonne santé et dans la dignité.

Par conséquent, nous appelons les gouvernements avant et pendant la COP27 à :

- Augmenter de façon conséquente la part allouée aux services EAH dans le cadre du financement public de la lutte contre le changement climatique en tant que mesure d'adaptation « quasi sans regret » visant à atténuer la vulnérabilité des communautés.
- Veiller à ce que les pays riches, d'ici 2025, doublent à minima le montant de leur financement public dédié à l'adaptation par rapport à 2019 et équilibrent le financement de l'adaptation avec celui de l'atténuation.
- Encourager les approches qui prennent en compte les systèmes EAH dans leur globalité pour en assurer la durabilité et la fiabilité. En favorisant la gestion et le financement à long terme pour maintenir les services EAH en bon état de fonctionnement, les communautés disposeront de services essentiels pendant et après les effets du changement climatique.
- Adopter les *principes d'adaptation pilotée localement* en tant qu'approche la plus efficace pour renforcer les capacités d'adaptation et la résilience face au changement climatique.
- En particulier pour les groupes les plus vulnérables, lutter contre les inégalités structurelles exacerbées par le changement climatique.

⁵ Global Centre for Adaptation (2021). « *Principles for Locally Led Adaptation Action* ». Disponible à l'adresse suivante : gca.org/reports/principles-for-locally-led-adaptation-action/ (consulté le 28 juillet 2022).